

# LES 24èmes FOULÉES LUCONNAISES

Le samedi 10 mars 2018

Départ/Arrivée : Rue Plaisance à Luçon (face à la salle du Sourdy)

## Bulletin d'engagement

(A retourner avant le 08 mars)

Nom, Prénom.....

Date de naissance ..... Sexe F M

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Adresse mail.....

Inscription en ligne



| COURSES * | ANNÉES                           | DISTANCES | DÉPARTS | TARIFS   |
|-----------|----------------------------------|-----------|---------|--|
| 1         | Cadets à Masters (2002 et avant) | 5.0 km    | 15h     | 5€ + 3€ sur place  |
| 2         | Minimes (2003/2004)              | 2.5 km    | 15h     | Gratuit  |
| 3         | Cadets à Masters (2002 et avant) | 10 km     | 15h45   | 8€ licencié FFA<br>11€ non licencié<br>13€ sur place pour tous |

\* Cocher la course utile

Clôture des inscriptions 20 minutes avant le départ des courses

Licencié (e) FFA

N° de licence.....Club.....Catégorie : EA P B M C J ES S M

Joindre photocopie de la licence en cour de validité (2017/2018) (entourez la catégorie utile)

Non licencié (e) FFA ou autre licence sportive : Attention !

Joindre la photocopie d'un certificat médical datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Date du certificat médical.....

**Droit à l'image** : j'autorise expressément les organisateurs des foulées Luçonnaises ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médiat, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux foulées Luçonnaises, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

A.....Le...../...../2018

Signature (du représentant légal pour un mineur)

Engagement à renvoyer avant le 08/03/2018, accompagné du paiement par chèque libellé à l'ordre du CAL, à l'adresse suivante :

M Michel ORGERIT 6 rue Gérard Philippe 85400 Luçon. Téléchargement du bulletin d'engagement sur [www.athle-jogg-luconnais.fr](http://www.athle-jogg-luconnais.fr)

Tout bulletin incomplet ou non accompagné du montant de l'engagement, ne pourra être considéré comme inscription.